

Bourse d'excellence de 1^{re} année de Maîtrise

Être étudiant(e) à temps plein en première année de Maîtrise, dans une des trois modalités donnant accès au Ph.D. (avec mémoire, avec mémoire et stage ou avec stages et évaluation de programme d'intervention)

Pour les étudiant(e)s de la modalité « Maîtrise avec stages et évaluation de programme d'intervention », être inscrit au cours PSE6155;

Pour les étudiant(e)s de la modalité « Maîtrise avec mémoire », ou « Maîtrise avec mémoire et stages », être inscrit à au moins 2 cours du sigle PSE, dont le PSE6562;

Se consacrer à plein temps à ses études (maximum de 15 heures de travail rémunéré par semaine non lié au projet de maîtrise, pendant un minimum de 9 mois par année);

Recevoir moins de 31 000 \$ annuellement en revenus de bourses, excluant les bourses d'exemption des frais de scolarité supplémentaires pour étudiants étrangers, mais incluant les revenus associés à un congé d'étude rémunéré;

Les boursiers d'un organisme externe (FQRSC, FRSQ, CRSH, IRSC, etc.) qui déposent une demande au présent concours peuvent bénéficier d'un complément de bourse.

Bourse d'excellence de 2^e année de Maîtrise

Être étudiant(e) à temps plein en deuxième année de Maîtrise, dans une des trois modalités donnant accès au Ph.D. (avec mémoire, avec mémoire et stage ou avec stages et évaluation de programme d'intervention)

Avoir complété avec succès la première année de maîtrise;

Pour les étudiant(e)s de la modalité « Maîtrise avec stages et évaluation de programme d'intervention », être inscrit en stage (PSE66061);

Pour les étudiant(e)s de la modalité « Maîtrise avec mémoire », ou « Maîtrise avec mémoire et stage », avoir déposé le projet de mémoire;

Se consacrer à plein temps à ses études (maximum de 15 heures de travail rémunéré par semaine non lié au projet de maîtrise, pendant un minimum de 9 mois par année);

Recevoir moins de 31 000 \$ annuellement en revenus de bourses, excluant les bourses d'exemption des frais de scolarité supplémentaires pour étudiants étrangers, mais incluant les revenus associés à un congé d'étude rémunéré;

Les boursiers d'un organisme externe (FQRSC, FRSQ, CRSH, IRSC, etc.) qui déposent une demande au présent concours peuvent bénéficier d'un complément de bourse.

Bourse de soutien financier et d'excellence au Doctorat

Bourse de Soutien financier :

Être étudiant(e) à temps plein (ou en rédaction) au doctorat en psychoéducation, et ce depuis moins de quatre ans;

Se consacrer à plein temps à ses études (maximum de 15 heures par semaine de travail rémunéré non directement lié au projet doctoral, pendant un minimum de 9 mois par année; une charge de cours régulière de 3 crédits est considérée comme correspondant à 9 heures de travail par semaine);

Suivre le cheminement attendu et progresser de façon satisfaisante dans le programme;

Recevoir moins de 19 000 \$ annuellement en revenus de bourses, excluant les bourses d'exemption des frais de scolarité supplémentaires pour étudiants étrangers, mais incluant les revenus associés à un congé d'étude rémunéré;

En cas de congé de maladie ou de maternité, le montant de la bourse est ajusté de manière à correspondre à la proportion de l'année (12 mois de septembre à août) où l'étudiant se consacre à ses études à temps plein et répond à l'ensemble des critères de la bourse.

Bourse d'excellence :

Tous les étudiants qui ne sont pas éligibles à la bourse de soutien, i.e., étudiantes de doctorat qui reçoivent plus de 19,000 \$ annuellement en revenus de bourses ou tous les étudiants de quatrième année du doctorat, peuvent participer à un concours de bourses complémentaires d'excellence.

Les critères d'éligibilité pour la bourse d'excellence au doctorat sont les suivantes :

- Être étudiant(e) à temps plein (ou en rédaction) au doctorat en psychoéducation (*incluant étudiants de quatrième année de doctorat*);
- Se consacrer à plein temps à ses études (maximum de 15 heures par semaine de travail rémunéré non directement lié au projet doctoral, pendant un minimum de 9 mois par année; une charge de cours régulière de 3 crédits est considérée comme correspondant à 9 heures de travail par semaine);
- Suivre le cheminement attendu et progresser de façon satisfaisante dans le programme;
- Recevoir moins de 31 000 \$ annuellement en revenus de bourses, excluant les bourses d'exemption des frais de scolarité supplémentaires pour étudiants étrangers, mais incluant les revenus associés à un congé d'étude rémunéré.